

LE CARNET D'ENTRETIEN DE VOTRE COPROPRIETE

16 RUE MARCEAU
16 RUE MARCEAU
69600 OULLINS

Immeuble de 15 lots principaux

16 RUE MARCEAU

Immeuble de 15 lots principaux lots secondaires

Immatriculée au registre sous le N° : AB1479831 Le 22/09/2017

SYNDIC EN EXERCICE

CLESEV IMMOBILIER OULLINS

(GESTION LOCATION SYNDIC
TRANSACTION)

8 rue Orsel
69600 OULLINS

Téléphone : 04.78.51.60.66

Carte professionnelle n° CPI 6901 2018 000 026 201

Délivrée par La CCI de Lyon

Siret n° 31582868100017 Ape n° 703C

Responsable d'immeuble : Monsieur DUROCHER Baptiste

Tél : 06 81 97 45 95

Comptable de l'immeuble : Madame BOTELLA Anaïs

Mail : b.durocher@clesev.fr

negociateur de l'immeuble :

Mail : a.botella@apbgestion.com

MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

REGLEMENT DE COPROPRIETE

- Nom et adresse du notaire dépositaire : Maître BLANC 1 BOULEVARD EMILE ZOLA 69600 OULLINS
- Date de dépôt du règlement de copropriété : JANVIER 1952
- Le règlement de copropriété a-t-il été modifié ? NON
- A quelle date ?
- Nom et adresse du Notaire dépositaire :
- Sur quels points ?
- Existe t-il des modifications du règlement de copropriété non déposées chez un notaire et/ou non publiées ?

- Le règlement de copropriété a-t-il été adapté pour satisfaire à la loi SRU (L. art.49) ?

COMPTEURS DIVISIONNAIRES D'EAU

Type de contrat :
 Société chargée des relevés :
 Périodicité des relevés :
 Date des relevés :

REGLEMENTATION AMIANTE

AMIANTE
 ENVIROTECH

L'Immeuble est-il soumis à la réglementation sur l'amiante : OUI

A - Parties communes :

- 1 - Des recherches ont-elles été effectuées en vue de déterminer la présence ou non d'amiante : OUI
- 2 - Les recherches effectuées ont-elles conclu à l'absence d'amiante : OUI
- 3 - UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANT (DTA) portant sur les points visés par les dispositions du décret n° 2002-839 du 3 mai 2002 et de l'arrêté du 22/08/2002 a t'il été effectué ? NON

JOINDRE LA FICHE RECAPITULATIVE DU DTA

B - Parties privatives :

- 1 - Des recherches ont-elles été effectuées en vue de déterminer la présence ou non d'amiante : NON
- 2 - Les recherches effectuées ont-elles conclu à l'absence d'amiante : NON
- 3 - UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANT (DTA) portant sur les points visés par les dispositions du décret n° 2002-839 du 3 mai 2002 et de l'arrêté du 22/08/2002 a t'il été effectué ? NON

REGLEMENTATION SATURNISME

PLOMB (Etat des Risques d'Accessibilité au Plomb)

- Textes applicables : article L.32-5 de ma loi 98-657 du 29/07/1998 - décret 99-484 du 09/06/1999 - arrêté du 12/07/1999 - circulaire UHC/OC/1 n° 2001 du 16/01/2001 - décret 2002-120 du 30/01/2001 (article L.1334-5 et suivants du Code de la Santé Publique).

- L'immeuble est-il soumis à la réglementation sur le plomb ? NON
 - Si oui : une recherche a t-elle été effectuée sur les parties communes : NON

Si oui rapport joint

- Existe-t-il des mesures d'urgences (DDASS, Préfecture) ? NON

-

REGLEMENTATION TERMITES

40973700R001352 ASSURANCE COPROPRIETE

par tacite reconduction
ASSURANCE COPROPRIETE

Souscrit avec

Société BRUN ROSELINE
20 RUE CHILDEBERT
69002 LYON
Téléphone : 04.78.42.02.12

<i>Bât. Intervenants</i>	<i>Type et Objets des travaux</i>	
	VENTE LOGE REMBOURSEMENT COPROPRIETAIRE	Votés le 01/01/2015 Budget -43000.00 €
<i>Bât. Intervenants</i>	<i>Type et Objets des travaux</i>	
	REPLACEMENT PLATINE INTERPHONE	Votés le 28/02/2014 Budget 3093.54 €
<i>Bât. Intervenants</i>	<i>Type et Objets des travaux</i>	
GARANDE 16 RUE DE LA VISINA 69540 IRIGNY Téléphone : 04 78 46 33 26	REFECTION PORTE ALLEE + LAVAGE FACADE	Votés le 19/04/2018 Budget 1480.50 €